

RAPPORT comptes SPP 2025

Généralités

Le compte annuel 2025 a été établi par l'administratrice des finances, Marlène Marzano, selon le schéma MCH2, au moyen du logiciel comptable Crésus.

Résultats

L'excédent de charges de Fr. 42'200.70 sera facturé aux communes (Nods: Fr. 12'969.20 et Plateau Fr. 29'231.50) dans les créances sur transferts du bilan 2025. afin de boucler à 0 au 31.12.2025.

Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à Fr. 79'955,05 pour un montant budgété de Fr. 89'225.-

Les soldes et jetons de présences ont été payés à mi-décembre.

Biens, services et marchandises

Les charges enregistrées pour les biens, services et marchandises sont de Fr.142'745.45 pour un montant budgété de Fr. 156'531.60

Amortissements

Le patrimoine administratif existant a été repris à sa valeur comptable au 1er janvier 2025 à Fr. 190'001.31. Il est amorti dans un délai de 8 ans, à raison de Fr. 23'750.26 par an. Un amortissement sur 10 ans du véhicule acheté en 2018 se monte à Fr. 10'074.07, l'amortissement de la motopompe achetée en 2021 se monte à Fr. 4'005.31 et l'amortissement du nouveau véhicule PR à Fr. 12'128,98 ce qui fait un total de Fr. 49'958,62.

Revenus

Le taux de la taxe d'exemption a été fixé à 6% pour les deux communes. Les taxes d'exemption se sont révélées plus basses que prévues pour Nods: Fr. 43'376.30 et pour Plateau de Diesse: Fr. 137'579.00 Total : 180'955.30.

Les subventions AIB se sont élevées à Fr. 28'5349.--

Les prestations de services à des tiers ont rapporté un montant de Fr. 10'832.60

Les amendes en 2025 se montent à Fr. 250.-

Investissements nets

Pas de nouvel investissement.

Bilan

Au 31 décembre 2025, le total du bilan est de Fr. 332'198.64 année précédente Fr. 318'969.52 . Le patrimoine financier se monte Fr. 194'992.11 (année précédente Fr. 131'804.37 ce qui correspond à une augmentation de Fr. 63'187.74).

Les capitaux de tiers reflètent toujours l'emprunt Postfinance de Fr. 300'000.-